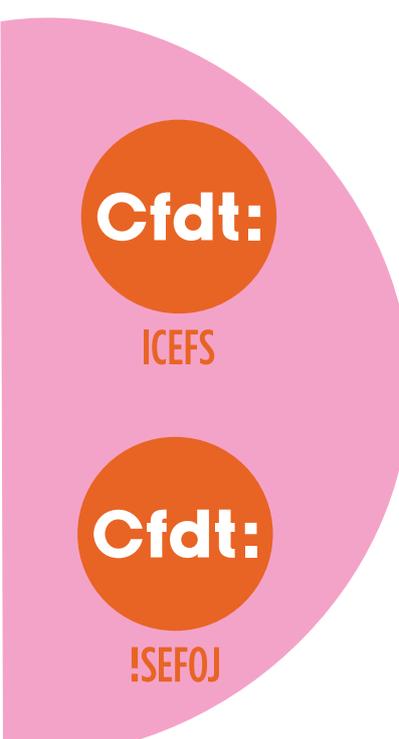




LORRAINE
FORMATION

Le cahier des
**FORMATIONS
SYNDICALES**
2017



LES OUTILS DU
MILITANT CFDT



		DÉLÉGUÉ SYNDICAL	DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL	COMITÉ D'ENTREPRISE	CHSCT	CONDITIONS DE TRAVAIL	DÉFENSEUR, CPH CONSEILLER SALARIÉ	SECRÉTAIRE DE SECTION	MILITANT DU SECTEUR PUBLIC	PAGE N°
CONNAÎTRE LA CFDT	● Accueil et bienvenue à la CFDT									13
RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL	● Renouveau générationnel									13
LES 1^{RES} FORMATIONS POUR EXERCER SON MANDAT	● Rôle du Délégué du Personnel (DP)									14
	● L'élu CFDT dans une DUP									14
	● Rôle du Délégué Syndical (DS)									14
	● L'élu au Comité d'Entreprise (CE)									14
	● L'élu CFDT au CHSCT - 1 ^{er} niveau									14
POUR APPROFONDIR L'EXERCICE DU MANDAT	● Animer la section syndicale									15
	● Code du travail et action syndicale									15
	● Le nouveau cadre de la négociation suite à la loi sur le dialogue social									15
	● Les règles et techniques de la négociation dans le public									15
	● Elaborer le plan de formation du syndicat									15
TRAVAIL, SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS	● Formation économique de l'élu CE									16
	● La GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences)									16
	● PSE / fusion / restructurations									16
	● Les nouveaux droits à la formation professionnelle - outil de sécurisation des parcours									16
TRAVAIL, SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL	● CHSCT niveau 2									17
	● Arbre de faits, arbre des causes									17
	● Négocier la QVT en entreprise									17
	● Le document unique									17
	● Prévenir le risque de harcèlement au travail dans le privé									17
	● Prévenir le risque de harcèlement au travail dans le public									17
	● Les risques psycho-sociaux									18
	● Le médecin du travail et actions de prévention									18
	● Accidents du travail, maladies professionnelles, inaptitude dans le privé									18
	● Accidents du travail, maladies professionnelles, inaptitude dans le public									18
	● Intégration ou maintien en emploi des travailleurs handicapés									18
	● Quel travailleur handicapé dans l'entreprise ?									18
● Elaborer un projet pour favoriser l'emploi des TH dans l'entreprise									18	
LES FORMATIONS JURIDIQUES	● Loi Travail : à la découverte des décrets + rupture conventionnelle									19
	● Rallye de découverte juridique									19
	● Nouveaux Défenseurs syndicaux									19
	● Nouveaux Conseillers Prud'hommes pour 2018									19
	● Actualité jurisprudences									19
	● Retour sur la pratique du Conseiller du salarié									19
LES FORMATIONS «AGIR»...	● Agir pour le développement									20
	● Agir pour structurer le syndicat									20
	● Agir pour structurer la section									20
AUTRES FORMATIONS	● Adhérent CFDT bientôt en retraite									21
	● Connaître, comprendre et lutter contre les stéréotypes de genre									21
	● Conseiller du salarié									21
COMMUNIQUER	● Expression orale									22
	● Expression écrite									22
	● Nouveaux médias, blogs, Facebook... Quelle utilisation syndicale ?									22
	● Informatique									22
Les modalités pratiques										23
Bulletins d'inscription 2017										24
Les modèles de lettre de demande de congé économique et social										25
Vos contacts Formation syndicale										26

● ACCUEIL / BIENVENUE À LA CFDT

2 jours

Publics

- Nouveaux adhérent(e)s, nouveaux militant(e)s.

Objectifs

- Connaître et comprendre le fonctionnement de la CFDT, de la section à la Confédération, avec un point tout particulier sur le lien adhérent/section/syndicat.

Formation indispensable à tout militant qui veut mieux se repérer dans le réseau CFDT. Cette formation peut aussi être proposée en co-animation syndicat/secteur formation. A la demande, peuvent être organisées des journées ou des ½ journées d'information à destination des salariés (voir les modalités de la contractualisation page 23).



Lieux et dates

MEURTHE-ET-MOSELLE	27 - 28 FÉVRIER 2017
MEUSE	27 - 28 AVRIL 2017
MOSELLE	11 - 12 MAI 2017
VOSGES	12 - 13 OCTOBRE 2017
MEURTHE-ET-MOSELLE	09 - 10 NOVEMBRE 2017
MOSELLE	11 - 12 DÉCEMBRE 2017

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT Lorraine selon les modalités expliquées page 23.)



RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL MIXITÉ ET DIVERSITÉ

● JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES FUTURS MILITANTS

Publics

- Les responsables de collectifs, syndicats, sections et structures, idéalement plusieurs d'un même collectif.

Objectif

- Découvrir des éléments de méthode, les outils disponibles, expérimenter via des mises en situation, pouvoir partager des retours d'expériences.

Lieu et date

A la demande du syndicat ou de la structure.

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT Lorraine selon les modalités expliquées page 23.)



● RÔLE DU DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

Publics

- Nouveaux et futurs élu(e)s Délégués du Personnel, titulaires et suppléants.

3 jours

Objectifs

- Identifier les fonctions et missions du Délégué du personnel.
- Savoir utiliser les outils à disposition, dont le Code du travail.
- Savoir élaborer, exprimer puis tenir une revendication.

Lieux et dates

MEURTHE-ET-MOSELLE	30-31 JANVIER - 1^{ER} FÉVRIER 2017
VOSGES	15-16-17 MARS 2017
MOSELLE	22-23-24 MAI 2017
MEUSE	26-27-28 JUIN 2017
MOSELLE	20-21-22 SEPTEMBRE 2017
MEURTHE-ET-MOSELLE	13-14-15 DÉCEMBRE 2017

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● L'ÉLU CFDT DANS UNE DUP

Publics

- Nouveaux et futurs élu(e)s titulaires et suppléants, amenés à siéger dans une DUP.

3 jours

Objectifs

- Connaître les différents types de Délégations uniques du personnel, leurs missions, leur fonctionnement.
- Connaître les moyens à disposition des élus pour agir, dont la BDES.
- Pouvoir élaborer une stratégie en lien avec le syndicat.

Lieux et dates

MEURTHE-ET-MOSELLE	06-07-08 MARS 2017
VOSGES	08-09-10 NOVEMBRE 2017

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● RÔLE DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL

Publics

- Nouveaux et futurs Délégués syndicaux.

3 jours

Objectifs

- Identifier les missions et fonctions du Délégué syndical.
- Comprendre le mandat du DS, acteur de la négociation, et le lien avec le syndicat, repérer les structures CFDT.
- Utiliser les outils à disposition du DS.

Lieux et dates

LORRAINE SUD • Nancy	29-30-31 MARS 2017
LORRAINE NORD • Metz	15-16-17 NOVEMBRE 2017

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● L'ÉLU AU COMITÉ D'ENTREPRISE

Publics

- Nouveaux et futurs élu(e)s au Comité d'Entreprise, titulaires et suppléants.

3 jours

Objectifs

- Identifier fonctions et missions de l'élu au Comité d'Entreprise.
- Repérer les moyens et le fonctionnement de l'instance.
- Distinguer les budgets.
- Définir des priorités revendicatives en lien avec la section.

(Voir aussi la formation économique de l'élu CE page 16)

Lieux et dates

MOSELLE	06-07-08 FÉVRIER 2017
MEUSE	17-18-19 MAI 2017
VOSGES	16-17-18 OCTOBRE 2017
MEURTHE-ET-MOSELLE	27-28-29 NOVEMBRE 2017

Tarifs

Une participation de 50 € par jour et par sessionnaire est demandée au CE. A défaut, une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● L'ÉLU CFDT AU CHSCT

3 + 2 = 5 jours
(en deux sessions)

Publics

- Membres du CHSCT du secteur privé et de la fonction publique hospitalière.

Objectifs

- Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CHSCT et ses missions.
- Savoir utiliser les outils à sa disposition, connaître les différents partenaires et le réseau CFDT.
- Savoir impulser une politique de prévention qui tient compte des risques identifiés, en lien avec la section.

Lieux et dates

MOSELLE	25-26-27 JANVIER + 02-03 MARS 2017
MEURTHE-ET-MOSELLE	12-13-14 JUIN + 18-19 SEPTEMBRE 2017
VOSGES	20-21-22 SEPTEMBRE + 27-28 NOVEMBRE 2017
MEUSE	02-03 NOVEMBRE + 11-12-13 DÉCEMBRE 2017

Tarifs

Prise en charge par l'employeur selon les tarifs et modalités du décret annuel.

Formation en 5 jours. Attention à remplir les formulaires spécifiques pour une prise en charge employeur de cette formation (formulaires sur le site cfdtlorraineformation.net). Pour les militants d'entreprises de -300 salariés, poser 2 jours congés de formation syndicale en plus des 3 jours formation CHSCT. En cas de difficultés, contactez le secteur formation de la CFDT Lorraine.

● ANIMER LA SECTION SYNDICALE

2 x 2 jours

Publics

- Délégués syndicaux (DS) et secrétaires de sections, futurs DS et secrétaires de sections.

Objectifs

- Savoir animer un collectif de militants.
- Savoir déléguer et organiser la délégation.
- Travailler les liens syndicat/section/mandatés.
- Faire le lien avec les axes des Congrès.

Lieu et dates

NANCY 11-12 MAI + 21-22 SEPTEMBRE 2017

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.



● CODE DU TRAVAIL ET ACTION SYNDICALE

2 jours

Publics

- Tout militant devant utiliser le Code du travail, et donc en premier lieu, tout militant du secteur privé.

Objectifs

- Comprendre et utiliser les sources du droit du travail, dont le Code du travail dans le cadre de son mandat.
- Faire le lien avec l'action et la stratégie syndicale.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieu et dates

NANCY 24-25 AVRIL 2017

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● LE NOUVEAU CADRE DE LA NÉGOCIATION SUITE À LA LOI SUR LE DIALOGUE SOCIAL

3 jours

Publics

- Equipe amenée à négocier dans son entreprise, dont le Délégué Syndical.

Objectifs

- Connaître les dispositions qui s'imposent aux employeurs en termes de négociation (périodicité, thème, déroulement).
- Connaître les nouvelles dispositions s'appliquant aux IRP.
- Se familiariser avec les techniques de négociation et de conclusion d'un accord.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieux et dates

NANCY 08-09-10 FÉVRIER 2017
METZ 26-27-28 JUIN 2017

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● LES RÈGLES ET TECHNIQUES DE NÉGOCIATION DANS LE PUBLIC

2 jours

Publics

- Secrétaires de sections.
- Militant(e)s du secteur public.

Objectifs

- Se familiariser avec les techniques de négociation et de conclusion d'un accord.
- Préciser le cadre de la négociation dans le public.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieu et dates

NANCY 27-28 FÉVRIER 2017

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● ÉLABORER LE PLAN DE FORMATION DU SYNDICAT

1 jour

Publics

- Exécutif ou Bureau de syndicat.

Objectifs

- Appréhender le contexte et les enjeux de la formation syndicale.
- Pouvoir faire un état des lieux de l'accès à la formation syndicale sur un champ professionnel et territorial.
- Appréhender la démarche de construction du plan de formation du syndicat.
- Mieux repérer les acteurs de la formation syndicale pour pouvoir les solliciter.

Cette formation est, chaque fois que possible, co-animée fédération / URI Lorraine.

Lieux et dates À la demande.

Tarifs

A contractualiser entre le syndicat, l'URI et la fédération.

● FORMATION ÉCONOMIQUE DE L'ÉLU AU CE

5 jours

Publics

- Elu(e)s au Comité d'entreprise ayant suivi la formation l'Élu au Comité d'entreprise (page 14).

Formation réalisée en partenariat avec SYNDEX (Cabinet d'expert-comptable partenaire privilégié de la CFDT.)

Objectifs

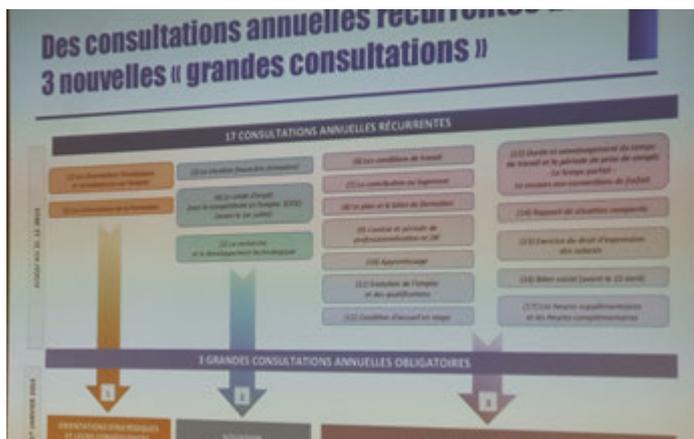
- S'approprier les indicateurs économiques et financiers communiqués au CE.
- Comprendre le passé récent de l'entreprise pour anticiper ses perspectives et pour prévenir les risques sur l'emploi.
- Mener une action syndicale à partir de ces éléments.

Lieux et dates

LORRAINE NORD • METZ	13-14-15-16-17 MARS 2017
LORRAINE SUD • NANCY	20-21-22-23-24 NOVEMBRE 2017

Tarifs

Prise en charge par le CE selon les tarifs et modalités du décret, soit 150 € par jour et par stagiaire.



● LA GPEC (GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES.)

Publics

- Ensemble des militants susceptibles d'intervenir sur le dossier.

3 jours

Objectifs

- Connaître les outils de mise en place d'un dispositif GPEC dans l'entreprise, le cadre réglementaire, la stratégie syndicale.
- Connaître les modalités de négociation et le contenu d'un accord GPEC pour la CFDT.
- Faire le lien branche/territoire.

Lieux et dates À la demande.

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● P.S.E. / FUSION / RESTRUCTURATIONS

Comment agir face au risque de restructuration de l'entreprise ?

3 jours

Publics

- Militants d'entreprises du secteur privé.
- Responsables de syndicats et de structures CFDT.

Au-delà de la formation, la CFDT propose, en lien avec le syndicat, d'accompagner la section d'entreprise confrontée à un risque de restructuration.

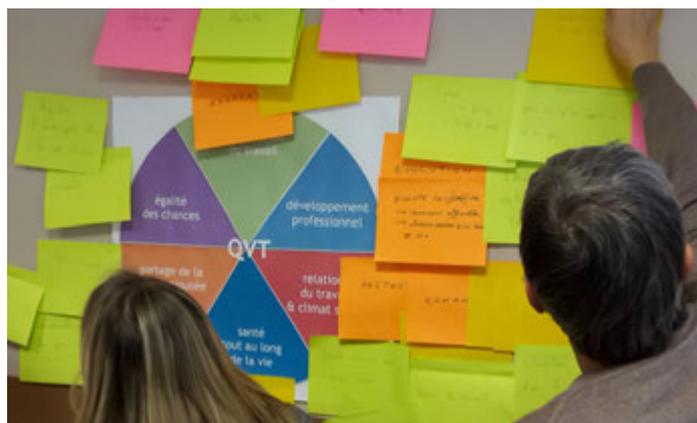
Objectifs

- Connaître et surveiller les évolutions de l'entreprise.
- Connaître les outils à disposition du chef d'entreprise pour modifier les effectifs, construire des contrepropositions.
- Savoir peser sur un P.S.E.
- Définir une stratégie syndicale en lien avec l'organisation et avec les salariés.
- Utiliser les outils CFDT dont le kit SPP.

Lieux et dates À la demande.

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.



● LES NOUVEAUX DROITS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE - OUTIL DE SÉCURISATION DES PARCOURS

3 jours

Publics

- Militant(e)s et élu(e)s du secteur privé souhaitant s'impliquer dans l'élaboration et le suivi des politiques de formation continue.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Objectifs

- Connaître les différents dispositifs d'accès à la formation continue.
- Intégrer l'axe formation aux priorités syndicales.

Lieu et dates

NANCY	14-15-16 JUIN 2017
--------------	---------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

● CHSCT NIVEAU 2

5 jours (en deux sessions)

Publics

- Élu(e)s et mandaté(e)s au CHSCT ayant déjà réalisé la formation CHSCT niveau 1 lors d'un précédent mandat ou depuis + de 4 ans.

Objectifs

- Approfondir le rôle du CHSCT dans la prévention et intégrer la question de la réparation de la pénibilité au travail.
- Connaître les outils et obligations de l'employeur et du médecin du travail en matière de détection et de suivi individuel de la pénibilité.
- Savoir s'appuyer sur un réseau d'acteurs externes à l'entreprise.
- Préciser le rôle du secrétaire du CHSCT, intégrer celui-ci dans notre stratégie globale.

Lieu et dates

LORRAINE SUD • POMPEY	08-09-10 MARS + 18-19 MAI 2017
------------------------------	---

Tarifs

Prise en charge par l'employeur selon les tarifs et modalités du décret annuel.

Formation en 5 jours. Attention à remplir les formulaires spécifiques pour une prise en charge employeur de cette formation (formulaires sur le site cfdtlorraineformation.net). Pour les militants d'entreprises de -300 salariés, poser 2 jours congés de formation syndicale en plus des 3 jours formation CHSCT. En cas de difficultés, contactez le secteur formation de la CFDT Lorraine.

● ARBRE DE FAITS, ARBRE DES CAUSES

Publics

- Elu(e)s et mandaté(e)s au CHSCT, DS.
- Collectifs de sections syndicales.

3 jours

Objectifs

- Savoir maîtriser l'outil de lecture « arbre des causes ».
- Distinguer les faits et les causes, leurs logiques.
- Mettre en place l'enquête après l'accident ou AT-MP.
- Elaborer un plan d'action et de prévention, en lien avec le CHSCT et la section.

Lieux et dates

LORRAINE SUD • METZ	1^{ER}-02-03 FÉVRIER 2017
LORRAINE NORD • NANCY	22-23-24 MAI 2017

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● NÉGOCIER LA QVT EN ENTREPRISE

Publics

- Tout militant de section du secteur privé intervenant sur ces questions.
- Responsables « Conditions de travail » des syndicats.

2 jours

Objectifs

- Fournir des points de repères sur le périmètre de la QVT EP,
- Donner des outils et méthodes pour enclencher et mener une négociation sur la QVT EP
- Fournir des points de repères permettant de passer d'accords spécifiques à une démarche intégrée et déboucher sur un accord unique

Lieu et dates

METZ	08-09 JUIN 2017
-------------	------------------------

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● LE DOCUMENT UNIQUE

Publics

- Elu (e)s et mandaté(e)s au CHSCT.
- Collectifs de sections syndicales.

3 jours

Objectifs

- Connaître les obligations de l'employeur pour la réalisation du D.U.
- Pouvoir intervenir sur sa construction.
- Savoir travailler avec le CHSCT et en lien avec les salariés.
- S'appuyer sur ce document pour initier une politique de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.

Lieux et dates

LORRAINE SUD • ÉPINAL	15-16-17 MAI 2017
LORRAINE NORD • METZ	04-05-06 DÉCEMBRE 2017

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● PRÉVENIR LE RISQUE DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL DANS LE PRIVÉ

Publics

- Tout militant intervenant sur ces questions.
- Responsables « Conditions de travail » des syndicats.

3 jours

Objectifs

- Comment entendre la plainte d'un salarié qui se considère comme harcelé ? Que dit la loi ?
- Comment passer de l'individuel au collectif ?
- Quel rôle pour le mandaté CFDT dans la mise en œuvre d'une politique de prévention des RPS ?

Lieux et dates

LORRAINE NORD • METZ	19-20-21 JUIN 2017
LORRAINE SUD • NANCY	20-21-22 NOVEMBRE 2017

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● PRÉVENIR LE RISQUE DE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL DANS LE PUBLIC

Publics

- Tout militant intervenant sur ces questions.
- Responsables « Conditions de travail » des syndicats.

3 jours

Objectifs

- Comment entendre la plainte d'un agent qui se considère comme harcelé ? Que dit la loi ?
- Comment passer de l'individuel au collectif ?
- Quel rôle pour le mandaté CFDT dans la mise en œuvre d'une politique de prévention des RPS ?

Lieu et dates

NANCY	20-21-22 MARS 2017
--------------	---------------------------

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

● LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Publics

- Elu(e)s et mandaté(e)s au CHSCT, DS.
- Collectifs de sections syndicales.
- Responsables « Conditions de travail » des syndicats.

3 jours

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Objectifs

- Connaître ce que sont les RPS (stress, violence, harcèlement).
- Savoir repérer ce qui les signale et en rechercher les causes.
- Identifier les acteurs de l'entreprise concernés par la prise en charge des RPS, dont le médecin du travail et le CHSCT.
- Connaître le réseau d'appui CFDT en la matière.
- S'initier aux règles de construction d'un accord de prévention des RPS.

Lieu et dates

NANCY	11-12-13 SEPTEMBRE 2017
-------	-------------------------

Tarifs Formation gratuite (prise en charge IRT).

● LE MÉDECIN DU TRAVAIL ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Publics

- Elu(e)s et mandatés, Secrétaire de section, DS, CHSCT, DP, CE.

2 jours

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Objectifs

- Connaître les statuts, rôles et missions du médecin du travail, sa place dans le service de santé au travail.
- Quels liens à trouver avec notre projet d'action en faveur des conditions de travail ?...

Lieu et dates

NANCY	12-13 OCTOBRE 2017
-------	--------------------

Tarifs Formation gratuite (prise en charge IRT).

● ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT), MALADIES PROFESSIONNELLES (MP), INAPTITUDE DANS LE PRIVÉ

Publics

- Militants d'entreprises du secteur privé.
- Référents de syndicat en charge du dossier.
- Militants des structures d'accueil interpro.

3 jours

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Objectifs

- Connaître les définitions et caractéristiques des accidents du travail (AT), des maladies professionnelles (MP), de l'inaptitude.
- Connaître les procédures de déclaration, de reconnaissance, de recours.
- Quel impact sur les entreprises (taux de majoration/minoration) ?
- Quels sont les acteurs CFDT sur lesquels s'appuyer ?

Lieu et dates

METZ	30-31 MAI - 1 ^{ER} JUIN 2017
------	---------------------------------------

Tarifs Formation gratuite (prise en charge IRT).

● AT-MP, INAPTITUDE DANS LE PUBLIC

Rôle de la Commission de réforme dans la Fonction Publique Territoriale

Publics

- Militants du secteur public FPT.
- Référents de syndicat en charge du dossier.
- Militants des structures d'accueil interpro.

2 jours

Objectifs

- Connaître les définitions et caractéristiques des AT-MP et de l'inaptitude.
- Connaître les procédures de déclaration, de reconnaissance, de recours.
- Quel est le rôle de la Commission de réforme et des militants CFDT qui y siègent ?

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

Lieu et dates

METZ	06-07 AVRIL 2017
------	------------------

Tarifs Formation gratuite (prise en charge IRT).

● INTEGRATION OU MAINTIEN EN EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Publics

- Tout militant du secteur privé.

Objectifs

- Connaître les dispositifs d'aide à l'intégration ou au maintien en emplois des travailleurs handicapés du secteur privé

Cette formation bénéficie du soutien financier de l'agefiph

1 jour

Lieu et date

METZ	5 MAI 2017
------	------------

Tarifs Formation gratuite (prise en charge CFDT Lorraine et Agefiph).

● QUEL TRAVAILLEUR HANDICAPÉ DANS L'ENTREPRISE ?

Publics

- Tout militant du secteur privé.

Objectifs

- Savoir comment identifier les différents types de travailleurs handicapés présents dans l'entreprise et ceux susceptibles de l'intégrer avec une politique volontariste.

Cette formation bénéficie du soutien financier de l'agefiph

1 jour

Lieu et dates

NANCY	23 JUIN 2017
-------	--------------

Tarifs Formation gratuite (prise en charge CFDT Lorraine et Agefiph).

● ÉLABORER UN PROJET POUR FAVORISER L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS L'ENTREPRISE

Publics

- Tout militant du secteur privé.

Objectifs

- Savoir ce qui différencie un accord handicap d'une convention sur le même thème.
- Connaître les aides allouées par l'Agefiph dans le cadre d'une convention d'entreprise.
- Connaître les modalités de constitution d'un accord d'entreprise sur la question du handicap.
- Savoir adapter et suivre l'application d'un accord national handicap à la réalité de l'entreprise.

Cette formation bénéficie du soutien financier de l'agefiph

3 jours

Lieu et dates

NANCY	25-26-27 SEPTEMBRE 2017
-------	-------------------------

Tarifs Formation gratuite (prise en charge CFDT Lorraine et Agefiph).

● LOI TRAVAIL : À LA DÉCOUVERTE DES DÉCRETS D'APPLICATION + RUPTURE CONVENTIONNELLE

Publics

- Conseillers Prud'hommes.
- Conseillers du salarié.
- Défenseurs.
- Responsables juridiques du syndicat.

3 jours

Objectifs

- Découvrir la loi Travail après la publication des décrets fin 2016.
- Mettre à jour ses connaissances sur la rupture conventionnelle.

Lieu et dates

POMPEY

21-22-23 MARS 2017

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT Lorraine selon les modalités expliquées page 23).

● RALLYE DE DÉCOUVERTE JURIDIQUE.

Publics

- Conseillers Prud'hommes (anciens et nouveaux).
- Conseillers du salarié.
- Défenseurs.
- Responsables juridiques du syndicat.

1 jour

Objectifs

- Sur une journée conviviale, actualiser vos connaissances juridiques par étape.
- Sur un parcours accessible et balisé en équipe : vous chercherez les réponses aux questions juridiques posées d'une manière ludique et conviviale.

Lieu et date

MEUSE

30 MAI 2017

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT Lorraine selon les modalités expliquées page 23).

● NOUVEAUX DÉFENSEURS SYNDICAUX

Publics

- Défenseurs.
- Conseillers Prud'hommes (anciens et nouveaux).
- Responsables juridiques du syndicat.

3 jours

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances suite à la désignation des défenseurs du Grand-Est.
- Savoir déposer une déclaration en Cour d'appel.
- Maîtriser la procédure de représentation en Cour d'appel.
- Maîtriser la procédure écrite en Cour d'appel dite « Procédure Magendie ».
- Éviter les pièges de la procédure écrite.

Lieu et dates

GÉRARDMER

13-14-15 JUIN 2017

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT Lorraine selon les modalités expliquées page 23).

● NOUVEAUX CONSEILLERS PRUD'HOMMES POUR 2018

Publics

- Candidat(e)s retenu(e)s pour être Conseiller(e) Prud'homal(e) en 2018.

5 jours

Objectifs

Se préparer à exercer le mandat de conseiller(e) prud'homal(e) :

- appréhender le Bureau de Conciliation et Orientation,
- savoir mettre en état les affaires, préparer les délibérés et étudier les dossiers,
- appréhender les différents motifs de rupture du contrat de travail,
- appréhender les différents modes de preuves suivant les thématiques juridiques
- appréhender le rôle du Bureau de Jugement et des Référés,
- comprendre et savoir remplir les différents formulaires administratifs utiles pour exercer la fonction,
- comprendre le fonctionnement administratif d'un Conseil de Prud'hommes et le rôle de chacun, dont celui de Président(e) et vice-Président(e) d'un Conseil, d'une Section, d'un Bureau de jugement ou de Référé.

Lieu et dates

METZ

18-19-20-21-22 SEPTEMBRE 2017

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT Lorraine selon les modalités expliquées page 23).

● ACTUALITÉS JURISPRUDENCES

Publics

- Conseillers Prud'hommes.
- Conseillers du salarié.
- Défenseurs.
- Responsables juridiques du syndicat.

1 jour

Objectifs

- Faire le point, en fin d'année et dans chaque territoire, sur l'évolution de la jurisprudence.

Lieux et dates

MEURTHE-ET-MOSELLE	11 DÉCEMBRE 2017
VOSGES	12 DÉCEMBRE 2017
MEUSE	13 DÉCEMBRE 2017
MOSELLE	15 DÉCEMBRE 2017

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT Lorraine selon les modalités expliquées page 23).

● RETOUR SUR LA PRATIQUE DU CONSEILLER DU SALARIÉ

Publics

- Conseillers du salarié.

1 jour

Objectifs

- Échanger sur la pratique des conseillers du salarié.
- Mettre à jour ses connaissances.

Lieu et date

NANCY

DERNIER TRIMESTRE 2017 (date à venir)

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT Lorraine selon les modalités expliquées page 23).

► Les formations « agir dans » sont des formations/actions.

Cela veut dire qu'un collectif choisi de s'interroger sur son propre fonctionnement pour avancer sur un sujet donné. **Ce n'est donc jamais une personne seule qui s'inscrit mais un groupe.** Quel que soit le thème, le déroulé comprendra toujours un premier temps de diagnostic, l'élaboration de priorités d'actions, des retours sur le terrain pour des mises en pratique, des moments d'évaluation, en lien avec le syndicat d'appartenance.

● AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT

Publics

- **COLLECTIFS DE SECTIONS** qui veulent mettre en place ou améliorer leur politique de développement.

4 jours
(en deux sessions)

Objectifs

- Savoir organiser des pratiques collectives porteuses de développement en lien avec l'action revendicative.
- Savoir aller à la rencontre des salariés et développer un syndicalisme de proximité.
- Organiser la proposition d'adhésion et la fidélisation.
- Sur la base des micro-modules, en fonction de l'avancée des travaux du groupe et en accord avec le syndicat, des sessions supplémentaires peuvent être organisées.

Lieux et dates **A la demande.**

Tarifs

Formation gratuite (frais totalement pris en compte par la CFDT Lorraine selon les modalités expliquées page 23).

● AGIR POUR STRUCTURER LE SYNDICAT

Publics

- Un exécutif de syndicat.

Recrutement

- Convention entre le syndicat, sa fédération et la CFDT Lorraine.

*Une co-animation
fédération/
CFDT-Lorraine sera
priviligée*

Objectifs

- Identifier les missions et fonctions du syndicat.
- Repérer la place du syndicat dans le fonctionnement de la CFDT.
- Identifier les responsabilités au sein de l'exécutif à partir du diagnostic partagé.
- Bâtir un plan de travail en cohérence avec nos priorités, nos moyens et nos valeurs. Y intégrer la question du développement et du renouvellement générationnel.
- Evaluer la formation.

Lieux et dates **A la demande.**

Tarifs

A contractualiser entre le syndicat, l'URI et la fédération.



● AGIR POUR STRUCTURER LA SECTION

Publics

- **COLLECTIFS DE SECTIONS** qui veulent améliorer le fonctionnement du collectif, et consolider la section.

2 x 2 jours

Recrutement

- Pour être mise en œuvre, la formation **Agir dans la section syndicale** implique l'accord de la section et de son représentant, ainsi que l'accord et l'engagement du syndicat.

Objectifs

- Repérer la section dans le fonctionnement CFDT et le lien section/syndicat.
- Etablir le diagnostic du fonctionnement de la section.
- Elaborer collectivement des revendications et des priorités.
- Etablir et réaliser un plan de travail.
- Evaluer la formation.

Lieux et dates **A la demande.**

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.



● ADHÉRENT CFDT BIENTÔT EN RETRAITE

2 jours

Publics

- Futurs retraités, nouveaux retraités.

Objectifs

- Donner une information sur le droit à la retraite, et sur tout ce qui peut changer au moment du passage en retraite, pour la protection sociale, la complémentaire santé...
- Faire un tour d'horizon des problématiques des retraités, qu'elles soient spécifiques ou communes aux salariés : pouvoir d'achat, organisation des soins, habitat, loisirs...
- Préciser les revendications des retraités CFDT en la matière et les modalités d'une poursuite de l'investissement syndical ou simplement de l'adhésion à la CFDT.

Cette formation est co-animée par l'UCR et par l'URI.



Lieu et dates

METZ

04-05 MAI 2017

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.



● CONNAÎTRE, COMPRENDRE ET LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE

1 jour

Publics

- Responsables et/ou collectifs de syndicats ou de sections.

Objectifs

- Modifier son regard « genré » pour progresser dans la représentation des femmes dans le milieu syndical.
- Appréhender les chiffres clés et identifier les stéréotypes.
- Identifier les actions du plan d'action mixité (PAM) pour lutter contre les stéréotypes.
- S'approprier le plan d'action mixité de la CFDT, s'appuyer sur le PAM pour agir, construire son propre PAM.

Lieux et dates **A la demande.**

Tarifs

A contractualiser entre le syndicat, l'URI et la fédération.

● CONSEILLER DU SALARIÉ

2 jours

Publics

- Les nouveaux conseillers du salarié de Lorraine.

Objectifs

- Acquérir la connaissance juridique nécessaire à l'exercice du mandat.
- Pouvoir avancer dans un fonctionnement en réseau.

Lieu et dates

NANCY

19-20 JUIN 2017

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

● EXPRESSION ORALE

Publics

- Représentant(e)s du personnel et militant(e)s (public ou privé) qui veulent améliorer leur communication orale.

Objectifs

- Savoir écouter.
- Maîtriser son expression orale.
- Savoir argumenter, convaincre, reformuler.

Lieux et dates

LORRAINE NORD • METZ	10-11-12 MAI 2017
LORRAINE SUD • NANCY	06-07-08 NOVEMBRE 2017

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

3 jours

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

● EXPRESSION ÉCRITE

Publics

- Représentant(e)s du personnel et militant(e)s (public ou privé) qui veulent améliorer leur communication écrite.

Objectifs

- Savoir argumenter, convaincre à l'écrit.
- Techniques de l'écrit.
- Les différents supports écrits : tract, prise de notes, procès-verbal (PV), compte-rendu, journal...

Lieux et dates

LORRAINE SUD • ÉPINAL	1^{ER}-02-03 MARS 2017
LORRAINE NORD • METZ	16-17-18 OCTOBRE 2017

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

3 jours

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

● NOUVEAUX MÉDIAS, BLOGS, FACEBOOK... QUELLE UTILISATION SYNDICALE ?

Publics

- Tout militant CFDT devant développer une communication CFDT.

Objectifs

- Savoir créer et mettre à jour un blog via les supports à disposition sur le Net.
- Savoir utiliser Facebook, un blog ou un site dans une optique syndicale et en articulation avec nos supports habituels.
- Concevoir une ligne éditoriale.
- Connaître la réglementation en vigueur.

Lieu et dates

NANCY	04-05-06 OCTOBRE 2017
--------------	------------------------------

Tarifs

Formation gratuite. L'ensemble des frais est pris en charge par l'IRT.

3 jours

Formation réalisée en partenariat avec l'IRT.

● INFORMATIQUE

Publics

- Militants CFDT, voulant approfondir leurs connaissances informatiques pour une utilisation syndicale.

Objectifs

- Savoir utiliser Word pour des tracts, affiches, courriers...
- Savoir construire un tableau Excel pour un suivi d'activité.
- Savoir faire une présentation sous Powerpoint.

Lieu et dates

METZ	25-26-27 JANVIER 2017
-------------	------------------------------

Tarifs

Une participation de 30 € par jour et par sessionnaire est demandée au syndicat. Les autres frais sont pris en compte par la CFDT Lorraine, modalités page 23.

3 jours



ET TOUT CE QUI N'EST PAS DANS CE PLAN DE FORMATION... PEUT ÊTRE FAIT HORS PLAN !

● L'équipe Formation essaiera de répondre à toute demande de syndicats, d'Unions départementales, pour les équipes du secteur privé et des trois fonctions publiques.

● Certaines formations comme « Bienvenue à la CFDT » peuvent être co-préparées par le secteur formation et le syndicat demandeur. Certains modules peuvent s'intégrer dans une

autre formation. C'est notamment le cas des modules « développement » ou « histoire et identité ». Enfin, des formations comme « agir dans le syndicat » gagnent à être préparées et animées conjointement par la CFDT Lorraine et la fédération.

● Dans tous ces cas, on contractualise. C'est-à-dire on discute, on échange et on décide du fond et de la forme :

quelle est la demande précise et dans quel cadre s'inscrit-elle ? Quelle organisation ? Quelles participations ? Quels modes de financements conjoints possibles ? Bref, **on fait vivre au quotidien une certaine idée de ce qu'est la CFDT.** Retrouvez les coordonnées de vos interlocuteurs pour la formation syndicale page 26.



FRAIS DE REPAS



Les repas sont pris en charge.

Une participation de 3 € est demandée à chaque stagiaire.

(Règlement à effectuer en début de formation auprès de l'animateur - ou déductible des frais de déplacement).



HÉBERGEMENT

La recherche d'un hébergement incombe au stagiaire.

Prise en charge aux conditions suivantes :

Eloignement de +100 kms :

- remboursement **65 €** maximum par nuitée avec petit déjeuner,
- repas du soir : remboursement **12 €**.

(Justificatifs originaux impératifs)



PERTE DE SALAIRE



La réglementation concernant le maintien du salaire pendant la formation syndicale a évolué.

Retrouvez toute l'information nécessaire sur les sites CFDT :

- le portail de la CFDT Lorraine : **www.lorraine.cfdt.fr**
- le site de la formation syndicale : **www.cfdtlorraineformation.net**
- **et auprès des référents formations.**



DÉPLACEMENTS DU DOMICILE AU LIEU DE FORMATION

Remboursement des frais kilométriques

dont le tarif est déterminé par le Bureau Régional.



Le covoiturage est fortement encouragé.

Tarifs de remboursement année **2017** :

- **1 personne : 0,25 € / km**
- **2 personnes : 0,30 € / km**
- **3 personnes : 0,35 € / km**
- **4 personnes : 0,40 € / km**

Attention ! Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à amener un RIB quand vous venez en formation. Cela nous permettra de vous rembourser plus rapidement vos frais.



PARTICIPATION AUX FRAIS PÉDAGOGIQUES



Une participation financière de 30 € / jour / sessionnaire est demandée au syndicat pour les formations où il inscrit un adhérent.

Cette participation ne s'applique pas pour :

- les formations avec une convention (employeur ou Comité d'Entreprise),
- les formations Défi Handicap,
- les formations pour des mandats interpro, dont les C.P.H,
- les formations IRT.

De plus, le Bureau Régional CFDT a décidé de maintenir « gratuites » en 2017 :

- les formations *Accueil bienvenue*,
- les formations *Renouvellement générationnel*,
- les formations *Développement*.

Modèles de lettre de demande de congé de formation économique et sociale (intégrant les nouvelles dispositions de la loi n° 2017-994 du 17 août 2015.)

À adresser à votre employeur au plus tard **30 jours** avant le début du stage

SI LE SALAIRE EST PRIS EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR OU LE COMITÉ D'ENTREPRISE, RESTER SUR LE MODÈLE DE LETTRE TYPE



Nom Prénom
Adresse

Nom du destinataire
Entreprise
Adresse

Lieu, date

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... (et du ... au ... si formation en 2 ou 3 sessions) 2017, pour suivre une action de formation, d'une durée de ... jours,

• Au titre du CFESS, conformément aux articles L.3142-7 à 15 et R.3142-1 à 5 du Code du travail.

- Conformément au décret n°84-474 du 15 juin 1984

[si vous êtes de la fonction publique d'État]

- Conformément au décret n° 85-552 du 22 mai 1985

[si vous êtes de la fonction publique territoriale]

- Conformément au décret n°88-676 du 06 mai 1988

[si vous êtes de la fonction publique hospitalière]

- Conformément aux articles D 1442-1 et D 1442-2 du Code du travail

[pour une formation Conseiller Prud'hommes]

- Conformément à l'article L 2325-44 du Code du travail

[pour une formation économique élus Comité d'entreprise]

- Conformément aux articles L 2325-44, L 4614-16, R 4614-33 et R 4614-35 du Code du travail

[pour une formation CHSCT]

Ce stage est organisé par le secteur formation syndicale de la CFDT Lorraine. Cet organisme est habilité au titre de l'article R.3142-2 par délégation de l'ICEFS – CFDT.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)

SI ON NE SAIT PAS QUI PREND EN CHARGE LE SALAIRE (PRIS PRÉCÉDEMMENT SUR LE 0,008%), QUE L'EMPLOYEUR REFUSE DE LE PRENDRE À SA CHARGE, QUE LE SALAIRE N'EST PAS PRIS EN CHARGE PAR LE C.E., OU SI LA SUBROGATION EST DÉJÀ ACQUISE DANS L'ENTREPRISE, PRÉSENTER LE COURRIER SUIVANT :



Nom Prénom
Adresse

Nom du destinataire
Entreprise
Adresse

Lieu, date

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... (et du ... au ... si formation en 2 ou 3 sessions) 2017, pour suivre une action de formation, d'une durée de ... jours, au titre du CFESS, conformément aux articles L.3142-7 à 15 et R.3142-1 à 5 du Code du travail.

Conformément à l'article L.3142-8, rétabli par la loi n°2017-994 du 17 août 2015, je sollicite le maintien de mon salaire par l'entreprise et la subrogation avec facturation du salaire chargé à la CFDT Lorraine, pour la perte de salaire occasionnée par ce congé (ci-joint l'engagement de la CFDT Lorraine et les modalités de remboursement).

Ce stage est organisé par le secteur formation syndicale de la CFDT Lorraine. Cet organisme est habilité au titre de l'article R.3142-2 par délégation de l'ICEFS – CFDT.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS UTILES

EN FLASHANT LE QR CODE CI DESSOUS



SUR LE SITE FORMATION SYNDICALE

<http://www.cfdtlorraineformation.net> (accès par identifiant et mot de passe)



Dominique TOUSSAINT

Responsable régional
15, boulevard Charles V - 54000 NANCY
☎ 03 83 39 45 08
✉ d.toussaint@lorraine.cfdt.fr



Cfdt:

**LORRAINE
FORMATION**

**CFDT LORRAINE
SECTEUR FORMATION**

5bis, place Saint-Rémy - 54300 LUNÉVILLE
☎ 03 83 73 56 01 - 06 51 17 18 11
e.mail formation@lorraine.cfdt.fr

www.cfdtlorraineformation.net



Stéphane SIMON

Délégué régional Juridique
Référént départemental 57
s.r.simon@wanadoo.fr
CFDT - 2, rue du Général de Lardemelle
BP 80527 - 57009 METZ CEDEX 01
☎ 03 87 16 97 70
☎ 03 87 16 28 45



Murielle GUILLEMINAULT

Secrétariat
☎ 03 83 73 56 01 - 06 51 17 18 11
formation@lorraine.cfdt.fr



En Meuse

Jacqueline LANDAIS

Référént départementale 55
CFDT - 11, place de la Couronne
55001 BAR LE DUC CEDEX
☎ 03 29 45 07 87
☎ 03 29 79 48 98
landais.jacqueline@free.fr



Gérard GUILLEMINAULT

Délégué régional formation
5bis, place Saint Rémy - 54300 LUNÉVILLE
gguilleminault@cfdt54.fr



En Meurthe-et-Moselle

Abderrahim BELGHITI

Référént départemental 54
CFDT - 15 bd Charles V - 54000 NANCY
☎ 03 83 39 45 00
lorraine.abelghiti@sgen.cfdt.fr



Dans les Vosges

Françoise DIEUZE

Référént départementale 88
CFDT - 4, rue Aristide Briand
BP 334 - 88008 EPINAL CEDEX
☎ 03 29 82 04 32
☎ 03 29 33 01 38
f.dieuze@lorraine.cfdt.fr

POUR VOUS INSCRIRE



OU



S'INSCRIRE AUPRÈS DE LA CFDT

- 1 Remplir le bulletin d'inscription correspondant (voir modèle p. 24).
- 2 L'envoyer à son syndicat professionnel qui doit valider l'inscription. C'est le syndicat qui ensuite le transmet au service formation. Si votre inscription ne peut être prise en compte (plus de place, formation annulée), le secteur formation vous recontacte au plus vite pour vous en informer.
- 3 1 mois avant la formation, le secteur Formation vous envoie une convocation avec l'adresse exacte du lieu de la formation et le programme.

S'INSCRIRE VIA INTERNET.

1 Rendez-vous sur

<http://www.cfdtlorraineformation.net>

✓ Tapez l'identifiant en majuscule
nom d'utilisateur [en majuscule]

FORMATION

✓ Puis le mot de passe en minuscule
mot de passe [en minuscule]

eolienne

Sur la page d'accueil, se trouvent les icônes pour une inscription en ligne.

- 2 L'inscription arrive directement au secteur formation. C'est le secteur qui s'occupe d'obtenir la validation du syndicat.
- 3 Vous recevez par mail une confirmation de votre inscription.
- 4 1 mois avant la formation, vous recevez une convocation avec l'adresse exacte du lieu de formation et le programme.



Dans le même temps et **SANS ATTENDRE LA RÉPONSE DU SECTEUR FORMATION**, vous devez déposer une demande de congé formation auprès de votre employeur, au minimum 30 jours avant le début de la formation (voir formulaire de demande page 25).

Pensez à vous assurer que votre demande a bien été reçue. Le mieux est de demander un récépissé qui atteste de la demande.

